Cordie 11 et 18 juin 2017

DÉNOUES Laurent LYOTHIER Suppléant Une députée proche de vous !

# Je serai une Députée de proximité, pour la réussite de notre territoire

L'étiquette politique ne fait plus la qualité des élus. Nous avons besoin que l'humain reprenne une place stratégique, et que le parlementaire, que vous aurez choisi pour vous représenter, défende avant tout votre territoire et vos intérêts.

Les élections législatives des 11 et 18 juin prochains vous donnent la possibilité de voter pour une candidate dynamique, issue de la société civile et investie sur l'ensemble de la 1ère circonscription.

Je ne vais pas vous faire de grandes promesses sur la défense de projets qui seront dirigés par une majorité à l'Assemblée Nationale. Par contre, je m'engage à mettre en application mes convictions dès le 1er jour de mon mandat. Les idées énoncées dans mon programme concernant la modernisation de la vie politique guideront mes actions, et je serai dans une vision constructive avec la majorité présidentielle avec la force de mes valeurs.

Je souhaite continuer mon mandat de conseillère départementale pour être au plus près des politiques locales, cependant je m'engage à reverser mon indemnité au profit d'actions menées sur le territoire, qu'elles soient associatives ou économiques. Concernant l'enveloppe parlementaire, je suis favorable à ce dispositif qui permet aux territoires de disposer de cet argent. Ceci étant, la redistribution de cette somme doit être transparente. C'est pourquoi, un comité paritaire d'élus locaux, renouvelé chaque année, aura la mission de valider les attributions.

Le renouveau n'est pas qu'un effet de mode. Notre société a besoin d'avoir des élus "connectés", en phase avec les réalités de terrain pour mieux comprendre les préoccupations des citoyens.

Aussi, je prends l'engagement de mettre toute mon énergie pour porter au plus haut niveau de l'état, les dossiers qui structurent nos territoires. Je continuerai à être une élue de proximité que vous pourrez croiser à votre fête de village, au marché de Niort ou encore aux différentes manifestations qui

créent ce lien social dans les communes

Vous, qui m'avez fait découvrir vos entreprises, vos initiatives, vos actions, vos engagements, je vous représenterai, avec l'humilité et le devoir du travail qui convient à une élue de l'Assemblée Nationale.

## mon parcours

- Maman d'un enfant de 10 ans
- Co-gérante d'une société de commerce de bestiaux
- Conseillère départementale des Deux-Sèvres
- Fondatrice d'Entreprendre au Féminin Poitou-Charentes

Je serai une députée proche de vous!







# PRIORITÉS pour notre territoire

#### **MODERNISER**

la vie politique

- Limite à deux mandats nationaux successifs,
- Transparence et neutralité de l'enveloppe parlementaire,
- Non cumul des indemnités d'un mandat local avec des indemnités parlementaires,
- Favorable à la diminution du nombre de parlementaires

#### SOUTENIR

#### les projets du territoire

- Accompagner les collectivités pour leur permettre de couvrir au minimum en très haut débit les ménages et en fibre les entreprises, et continuer le déploiement des services de téléphonie mobile (3 et 4G),
- Création d'une bretelle d'accès à l'A10 à hauteur de Villiers -en-Plaine.
- Avoir une réflexion sur l'agriculture de demain.

### SIMPLIFIER

la vie de nos entreprises

- Accompagner les entreprises au développement durable pragmatique et économique et non démagogique,
- Simplification et stabilisation des normes et des textes réglementaires liés au juridique, au social, au fiscal...
- Supprimer les freins au développement comme les seuils sociaux ou la complexité du compte pénibilité.

#### pour l'éducation et la protection de nos enfants

- Stabilisation des réformes à l'école avec une priorisation des savoirs fondamentaux et l'accès au numérique,
- Développer le système de l'alternance et de l'apprentissage pour permettre aux étudiants d'intégrer la culture d'entreprise,
- Accélérer et "sévériser" la justice sur les dossiers concernant la maltraitance des enfants.

#### **ENCOURAGER**

l'autonomie de nos aînés

et des personnes en situation de handicap

- Création d'un statut rémunéré de l'accompagnant familial,
- Avantages fiscaux pour les investisseurs de lieux de vie partagés,
- Lutter contre la désertification médicale, avec le soutien à la création de pôles de santé.

